



PATRIMOINE **Archéologie**

OBJECTIF

Aider les collectivités à veiller à la préservation du patrimoine archéologique dans le cadre d'opérations d'aménagement.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Réalisation de diagnostics archéologiques.
- ✓ Conseil dans les projets d'aménagement.
- ✓ Conseil pour la gestion de collections archéologiques.

Service d'Archéologie départemental :

04 68 85 84 26 - at-archeologie@cd66.fr